



CATALOGUE FORMATION 2018/2019

STAGE : PROFONDEUR DE CHAMP ET VITESSE - LUMIERE ET EXPOSITION

Animateur : Thierry CHANTEGRET
www.thierrychantegret.com

Pourquoi ce stage ?

- Maîtriser la technique de la photographie
- Maîtriser les choses c'est être libre et être libre c'est être créatif »
- Acquisition des bases

Objectifs du stage

- Se libérer de la technique pour se consacrer à l'image et à la créativité
- Sensibilisation à savoir ressentir la lumière

Modalités pratiques

- Lieu de la formation : Saint Michel et Hôtel de ville
- Accessible à tous niveaux.
- Durée de 8 heures pour 6 personnes maximum.

Prix du stage

- En formation individuelle :
 - 60 € pour un adhérent FPF d'un club de l'UR 18 et des UR 15, 16 et 17
 - 90 € pour un adhérent non FPF de l'UR 18 et hors UR 18 et des UR 15, 16 et 17
- Chèque à établir à l'UR 18

Dates

- Date du stage : **14 octobre 2018**
- Date limite d'inscription : **7 octobre 2018**

Programme détaillé

- Flouter l'arrière plan, faire ressortir votre sujet sur la photo.
- Diriger le regard du spectateur vers un point précis sur vos images
- Différencier plusieurs sujets sur une image grâce à la profondeur de champ
- Sélectionner le mode de mise au point idéal pour réussir vos photos
- Gérer les sujets en mouvement sur vos photos et éviter le flou de bouger
- Figurer correctement un sujet en mouvement
- Réussir les filés pour dynamiser vos photos
- A quel moment sélectionner le mode semi-automatique priorité à l'ouverture A ou Av et à quel moment privilégier le mode de prise de vue S ou Tv semi-auto priorité vitesse
- Utilisation du mode M manuel de votre appareil photo numérique
- Fonctionnement de la cellule et la mesure et de la mesure de la lumière

- Le choix de la mesure la plus adaptée : matricielle, pondérée ou spot
- Comment et pourquoi sur-exposer ou sous-exposer vos photos
- La correction d'un contre-jour
- Apprendre à lire un histogramme
- Utilisation de la balance des blancs
- Choix du format JPEG ou du format RAW
- Développement du format RAW
- Exercices individuels et collectifs.